

note d' information

13.33
DÉCEMBRE

À la rentrée 2013, 6 760 600 élèves sont accueillis dans les écoles publiques et privées du premier degré, dont 2 580 900 élèves dans l'enseignement préélémentaire, 4 132 600 en élémentaire et 47 200 dans les classes relevant de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Le nombre d'élcoliers continue à croître en 2013 : ils sont 23 800 élèves de plus dans l'enseignement préélémentaire (soit + 0,9 %), en raison d'une démographie favorable et de l'augmentation de l'accueil des enfants de deux ans (+ 0,8 point du taux de scolarisation en 2013). La croissance des effectifs est plus faible dans l'enseignement élémentaire (+ 0,4 %) avec 16 900 élèves supplémentaires.

Les classes d'inclusion scolaire accueillent davantage d'enfants en situation de handicap qu'en 2012 (+ 1 000 élèves soit + 2,1 %).

Les élèves du premier degré à la rentrée 2013 : un effort pour la scolarisation à deux ans dans l'éducation prioritaire

Sarah Abdouni, DEPP B1

Établi à 6 760 600 élèves, le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2013 dans les écoles publiques et privées du premier degré est en hausse de 41 700 (+ 0,6 %) par rapport à la rentrée 2012.

Le nombre d'élèves scolarisés augmente quel que soit le niveau d'enseignement : + 0,9 % dans l'enseignement préélémentaire, qui compte 2 580 900 enfants, et + 0,4 % dans l'enseignement élémentaire, soit un total de 4 132 600 élèves. Les effectifs d'élèves en classes d'inclusion scolaire (Clis) augmentent de 2,1 % à la rentrée 2013 pour atteindre 47 200 élèves (*tableau 1*).

La part de l'enseignement privé régresse légèrement en 2013 (- 0,1 point) pour

atteindre 13,3 % des élèves scolarisés, soit 897 400 élèves.

HAUSSE DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS, APRÈS DIX ANS DE BAISSE CONTINUE

Objectif de la politique éducative, l'accueil des enfants de deux ans à l'école s'est accru à la rentrée 2013, après plus de dix ans de fortes baisses : 97 200 enfants de deux ans sont scolarisés, soit 6 100 de plus qu'en 2012. Leur taux de scolarisation remonte à 11,8 %, après avoir atteint son plus bas niveau en 2012 (11,0 %).

TABLEAU 1 – Évolution des effectifs d'élèves par secteur et par niveau
France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte)

	2012-2013	2013-2014	Évolution 2012-2013/2013-2014	
			Évolution en effectif	Évolution en %
Public	Préélémentaire	2 243 980	2 267 145	23 165 1,0
	Élémentaire	3 533 818	3 552 062	18 244 0,5
	Clis	43 147	44 014	867 2,0
	Total	5 820 945	5 863 221	42 276 0,7
	Part dans le 1 ^{er} degré	86,6 %	86,7 %	
Privé	Préélémentaire	313 040	313 718	678 0,2
	Élémentaire	581 855	580 542	- 1 313 - 0,2
	Clis	3 062	3 163	101 3,3
	Total	897 957	897 423	- 534 - 0,1
	Part dans le 1 ^{er} degré	13,4 %	13,3 %	
Total	Préélémentaire	2 557 020	2 580 863	23 843 0,9
	Élémentaire	4 115 673	4 132 604	16 931 0,4
	Clis	46 209	47 177	968 2,1
	Total	6 718 902	6 760 644	41 742 0,6

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2012-2013 et 2013-2014

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
DEPP, Département de la valorisation et de l'édition
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15
ISSN 1286-9392

Dans les zones d'éducation prioritaire, le taux de scolarisation à deux ans a progressé de 2,9 points et atteint désormais 20,4 %. Les effectifs ont davantage progressé dans le secteur public (+ 8,6 %) que dans le secteur privé (+ 0,7 %). L'objectif de la Loi pour la refondation de l'école est de scolariser 30 % des enfants de moins de trois ans dans ces zones. Douze académies dépassent ce taux, dont Besançon, Rennes et Nantes. À l'opposé, cinq académies ont un taux encore inférieur à 10 %, dont les académies de Paris et Créteil (*graphique 1*). Les évolutions des effectifs du préélémentaire s'expliquent, pour les trois ans et plus, essentiellement par la différence de taille des générations. En effet, la génération 2010, qui accède à la maternelle, est plus nombreuse que la génération 2007, qui entre dans l'enseignement élémentaire. Les enfants de quatre ans sont moins nombreux qu'en 2012 car leur génération, née en 2009, est moins nombreuse que celle de 2008 qui avait leur âge à la rentrée 2012 (*tableau 2*).

UNE CROISSANCE PLUS FAIBLE DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

À la rentrée 2013, 4 132 600 élèves sont dans l'enseignement élémentaire, soit 16 900 élèves de plus qu'en 2012. Le secteur public en rassemble 86,0 % ; cette part est un peu plus faible que dans l'enseignement préélémentaire (*tableau 3*).

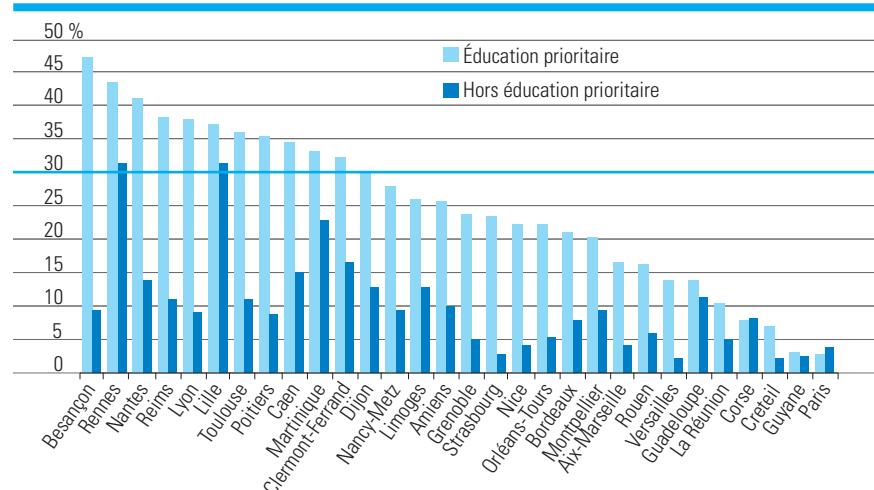
L'évolution des effectifs entre les rentrées 2012 et 2013 s'explique comme dans le préélémentaire par un effet démographique positif : la génération née en 2007, entrant en élémentaire, est plus nombreuse que celle de 2002 qui accède au collège. Cet effet propre à la taille des générations est cependant atténué par la baisse des redoublements à tous les niveaux, qui rend les parcours plus fluides.

MALGRÉ LA BAISSE DES REDOUBLÉMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC, LE RETARD RESTE IMPORTANT EN CM2

Les taux de redoublement du cours préparatoire (CP) et du cours élémentaire première

GRAPHIQUE 1 – Taux de scolarisation des enfants de deux ans à la rentrée 2013

France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)



Lecture : La ligne des 30 % correspond à l'objectif de la Loi pour la refondation de l'école en termes de scolarisation des enfants de deux ans dans les zones d'éducation prioritaire.

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2013-2014

TABLEAU 2 – Répartition des effectifs du préélémentaire par âge

France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte)

	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	Total
2012-2013	Public	69 206	713 386	731 711	729 677
	Privé	21 878	94 755	97 781	98 626
	Total	91 084	808 141	829 492	828 303
2013-2014	Public	75 129	723 659	728 934	739 423
	Privé	22 027	95 097	96 926	99 668
	Total	97 156	818 756	825 860	839 091
2 557 020					
2 267 145					
313 718					
2 580 863					

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2012-2013 et 2013-2014

TABLEAU 3 – Répartition des effectifs de l'élémentaire par niveau

France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2012-2013	Public	742 464	724 359	695 278	684 010	687 707
	Privé	113 648	114 621	114 658	117 414	121 514
	Total	856 112	838 980	809 936	801 424	809 221
2013-2014	Public	733 575	739 840	706 478	689 170	682 999
	Privé	111 430	115 906	115 556	117 261	120 389
	Total	845 005	855 746	822 034	806 431	803 388
4 115 673						
3 553 818						
581 855						
3 552 062						
580 542						
4 132 604						

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2012-2013 et 2013-2014

TABLEAU 4 – Évolution du taux de redoublement dans le secteur public (%)

France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)

	2012-2013					2013-2014				
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
France métropolitaine	3,4	4,1	1,7	1,1	1,3	2,9	3,1	1,2	0,8	1,0
DOM *	4,4	7,2	1,5	1,0	1,8	3,6	5,9	1,2	0,8	1,7
France métro. + DOM	3,4	4,2	1,6	1,1	1,3	2,9	3,2	1,2	0,8	1,0

* Mayotte n'est pas dans le dispositif BE1D.

Source : MEN-MESR DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré aux dates d'observation des 15/10/2012 et 15/10/2013

année (CE1) baissent encore significativement dans l'enseignement public : en 2013, ils sont respectivement de 2,9 % et 3,2 %, contre 3,4 % et 4,2 % en 2012. Cependant, à l'entrée au cours élémentaire deuxième année (CE2), 8 % des enfants sont déjà en retard. Les enfants scolarisés du CE2 au cours moyen deuxième année (CM2) sont ceux qui redoublent le moins, avec des

taux proches de 1. Malgré cette baisse régulière depuis plusieurs années, plus d'un élève sur dix est en retard à l'entrée en CM2 (*tableau 4 et graphique 2*).

Outre-mer (non compris Mayotte), les taux de redoublement en 2013 restent plus élevés qu'en métropole, excepté en CE2 et CM1 où ils se maintiennent à des niveaux très proches des taux nationaux (*tableau 4*).

Comme en métropole, c'est au niveau du CE1 que le taux de redoublement est le plus élevé. Les départements de l'Ouest de la France ont des taux de redoublement en CP relativement bas, alors que ceux des départements du Centre et du Nord sont au-dessus de la moyenne nationale (*cartes 1 et 2*). Quelques départements (Gironde, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire) semblent faire le choix de faire redoubler les élèves en CE1 plutôt qu'en CP. Certains, comme le Gers et le Calvados, ont des taux bas pour ces deux niveaux.

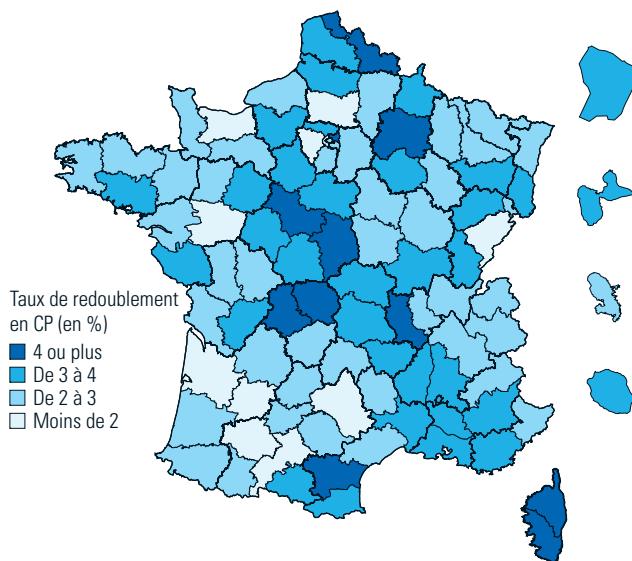
Les filles sont moins en retard que les garçons, et l'écart augmente avec le niveau. Ainsi, la différence des taux de retard entre filles et garçons est de 0,5 point en CP et de 2,8 points en CM2.

Le taux de retard en CP reste stable par rapport à la rentrée 2012. Aux autres niveaux, les taux de retard sont en baisse en 2013, en particulier en CM1 et en CM2, grâce à une politique favorable à la fluidité des parcours (*graphique 2*).

DAVANTAGE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP SONT SCOLARISÉS

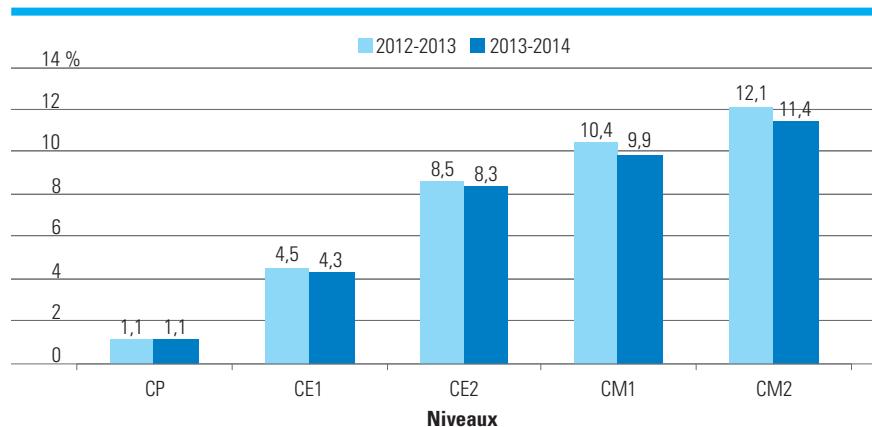
À la rentrée scolaire 2013, 47 200 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans des classes d'inclusion scolaire (Clis), soit une augmentation de 1 000 élèves (+ 2,1%) (*tableau 1*).

CARTE 1 – Taux de redoublement en CP par département en 2013



Source : MEN-MESR DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2013

GRAPHIQUE 2 – Taux de retard à l'entrée d'un niveau aux rentrées 2012 et 2013



Source : MEN-MESR DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré aux dates d'observation du 15/10/2012 et du 15/10/2013

UNE BAISSE DU NOMBRE D'ÉCOLES DU SECTEUR PUBLIC

Le nombre d'écoles continue de diminuer : de 53 400 en 2011, et 52 900 en 2012, le nombre d'écoles atteint 52 600 à

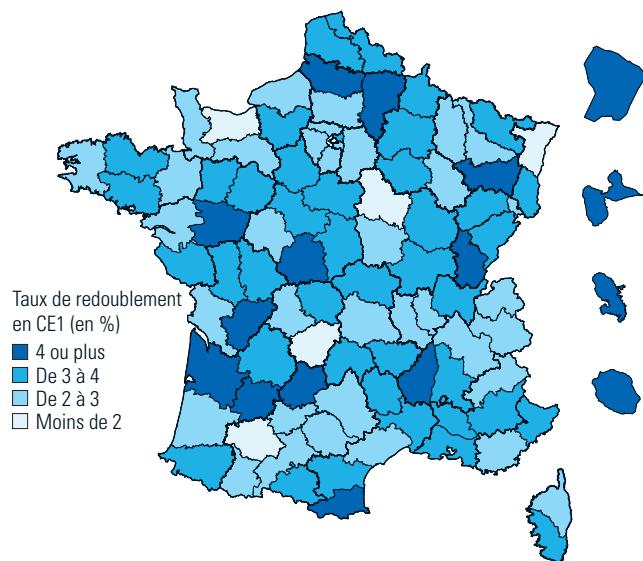
la rentrée 2013 (47 300 publiques et 5 300 privées). Cette année, la diminution de 360 écoles par rapport à 2012 ne concerne que les écoles publiques (- 0,8 %) tandis que le nombre d'écoles privées augmente de quelques unités (+ 0,1%) (*tableau 5*).

TABLEAU 5 – Nombre d'écoles selon leur nature
France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte)

		Maternelles	Élémentaires	Primaires	Total
2012-2013	Public	15 435	17 775	14 462	47 672
	Privé	123	244	4 898	5 265
	Total	15 558	18 019	19 360	52 937
2013-2014	Public	15 216	17 772	14 318	47 306
	Privé	127	301	4 843	5 271
	Total	15 343	18 073	19 161	52 577

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2012-2013 et 2013-2014

CARTE 2 – Taux de redoublement en CE1 par département en 2013



Source : MEN-MESR DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2013

TABLEAU 6 – Nombre moyen d’élèves par classe selon le type de l’école à la rentrée 2013

	PUBLIC						PRIVÉ					
	Classes préélémentaires dans les écoles maternelles	Classes élémentaires dans les écoles élémentaires	Classes dans les écoles primaires	Écoles du premier degré			Classes préélémentaires dans les écoles maternelles	Classes élémentaires dans les écoles élémentaires	Classes dans les écoles primaires	Écoles du premier degré		
				Clis	Total	Total hors Clis				Clis	Total	Total hors Clis
France métropolitaine	25,2	23,6	23,2	10,5	23,7	24,0	20,6	22,8	24,4	8,7	24,2	24,3
DOM	24,2	23,9	23,1	9,0	23,4	23,8	20,4	22,1	26,1	8,7	25,3	25,4
France métro. + DOM	25,2	23,7	23,2	10,4	23,7	23,9	20,6	22,7	24,5	8,7	24,2	24,3

Source : MEN-MESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l’enseignement préélémentaire et élémentaire - 2013-2014

Entre 2012 et 2013, la baisse concerne tout autant les écoles maternelles que les écoles primaires (environ 200). En revanche, le nombre d’écoles élémentaires est en hausse (+ 50). La répartition des écoles entre les niveaux d’enseignement est la même en 2012 et en 2013 : 70 % des écoles sont élémentaires ou primaires.

LES CLASSES SONT PLUS CHARGÉES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

Dans les écoles maternelles et élémentaires du secteur public, les classes préélémentaires et élémentaires sont plus chargées (respectivement 25,2 et 23,7 élèves en moyenne) que dans le secteur privé (20,6 et 22,7 élèves en moyenne). À l’inverse, les classes dans les écoles primaires publiques comptent moins d’élèves en moyenne (23,2 élèves

par classe contre 24,5 dans le privé) (*tableau 6*). En outre, 46,5 % des classes regroupent des élèves de plusieurs niveaux : 57,6 % des classes préélémentaires et 40,3 % des classes élémentaires¹.

LES EFFECTIFS AUGMENTENT FORTEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE ET EN RHÔNE-ALPES, ET DIMINUENT DANS TROIS DES CINQ DOM

La hausse des effectifs du premier degré (+ 43 100) en France métropolitaine est le solde de vingt académies dont les effectifs augmentent (+ 45 800 élèves) et de six académies où ils diminuent (- 2 700). Les académies de Créteil, Versailles, Lyon et Grenoble absorbent plus de la moitié de la hausse des effectifs tandis que celles

de Caen, Paris et Nancy-Metz concentrent la quasi-totalité de la baisse.

Les effectifs d’élèves scolarisés dans les DOM baissent globalement de 1 400 élèves, malgré une hausse de 1,4 % à Mayotte et de 0,3 % en Guyane.

Dans les deux tiers des académies, les évolutions par secteur sont de même nature. C’est le cas notamment des académies de Créteil et de Nice, dont les effectifs dans le secteur public et le secteur privé augmentent. Dans l’académie de Caen, le nombre d’élèves diminue dans les deux secteurs.

Douze académies enregistrent des évolutions sectorielles contrastées, dont Poitiers, Rennes et la Guadeloupe. ■

pour en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Méthodologie

Champ

Chaque année, le ministère de l’éducation nationale établit un constat de rentrée auprès de l’ensemble des écoles publiques et privées du premier degré, situées sur l’ensemble du territoire français.

Définitions

École maternelle ou préélémentaire : école n’accueillant que des élèves de niveau préélémentaire.

École élémentaire : école n’accueillant que des élèves de niveau élémentaire (CP au CM2).

École primaire : école accueillant des élèves de niveau préélémentaire et élémentaire.

Les **taux de redoublement et de retard** dans le premier degré ont été établis à partir de données anonymes issues de la Base élèves premier degré (BE1D). La quasi-totalité des élèves du secteur public sont recensés dans cette base, pour 87 % de ceux du secteur privé. Afin d’assurer des comparaisons dans le temps, ces taux ne sont calculés que pour le secteur public et dans le champ de la France métropolitaine et des DOM hors Mayotte.

- Le taux de redoublement 2013 est le pourcentage d’élèves inscrits en 2012 dans un niveau et qui restent scolarisés dans ce niveau en 2013.

- Le taux de retard est la proportion d’élèves entrant dans un niveau avec au moins un an de retard par rapport à l’âge théorique à l’entrée dans ce niveau. Cet âge est, par exemple, sept ans pour un élève entrant en CE1.